

Motion conservatrice sur l'Ukraine... proposant la construction de pipelines à travers le Québec:

«SI ON AIDE LES OLIGARQUES, ON AIDE POUTINE ET ON NUIT À L'UKRAINE!»

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 3 mars 2022 — Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron, est intervenu à la Chambre des communes, le 3 mars dernier, dans le cadre d'un débat entourant une motion conservatrice soi-disant destinée à soutenir le peuple ukrainien, confronté à une invasion brutale et injustifiée de la part de la Russie, mais qui donnait plutôt la désagréable impression de vouloir profiter de cette malheureuse situation pour promouvoir l'exportation du pétrole de l'Ouest.

«Pour exposer la position du Bloc Québécois sur la motion qui nous est proposée par les conservateurs, je vais en faire l'analyse, élément par élément... D'abord, a); “Que la Chambre condamne le président Vladimir Poutine et la Fédération de Russie pour avoir attaqué et envahi l'Ukraine illégalement et sans provocation”. Nous sommes évidemment en faveur de ce premier élément de la motion. Nous nous serions toutefois attendus à ce qu'un peu plus loin, on nous fasse quelques suggestions quant à d'éventuelles sanctions additionnelles visant à punir “Vladimir Poutine et la Fédération de Russie pour avoir attaqué et envahi illégalement et sans provocation l'Ukraine”», a déclaré d'entrée de jeu M. Bergeron.

«Ensuite, a-t-il poursuivi, b); “Que la Chambre se dise solidaire de l'Ukraine, du peuple ukrainien et des Canadiens d'origine ukrainienne”. Là, encore, difficile d'être opposé à cela! Nous avons maintes fois réitéré notre solidarité à l'égard du peuple ukrainien; ce n'est pas aujourd'hui que nous allons nous dédire. Cela dit, nous nous serions attendus, cette fois encore, à des propositions... Que va-t-on faire de plus que ce qui a été fait jusqu'à présent, sur le plan humanitaire, pour soutenir les Ukrainiennes et les Ukrainiens? Va-t-on lever le plafond de 10 millions de dollars que le gouvernement a fixé pour équivaloir aux dons des Canadiennes et des Canadiens faits à la Croix-Rouge? Le gouvernement va-t-il lever les obligations concernant les visas qu'on exige toujours de la part des réfugiés ukrainiens?»

«Eh ben non! Que retrouve-t-on au point c)? “Que la Chambre demande au gouvernement du Canada, dans le but que le gaz naturel canadien remplace le gaz naturel russe en Europe et conformément aux objectifs environnementaux de transition vers des sources énergétiques ne produisant pas de gaz à effet de serre, de faire le nécessaire pour que soient autorisés et construits de nouveaux gazoducs se rendant jusqu'à l'Atlantique, dans la mesure où l'énergie est absolument nécessaire à la défense et à la sécurité du Canada et de l'Europe”... Si ce n'est pas un argument bassement intéressé, je ne sais pas ce que c'est!», s'est indigné M. Bergeron.

«Si on décidait d'aller dans ce sens et de construire de nouveaux pipelines, non seulement cela irait-il à l'encontre de l'idée même selon laquelle on doit se défaire des énergies fossiles, mais nos amis européens ne pourraient compter sur le gaz et le pétrole canadiens pour pallier le tarissement de l'approvisionnement en hydrocarbures en provenance de la Russie, puisque le tout ne pourrait se concrétiser que longtemps après que le conflit, il faut l'espérer, soit terminé. Il s'agit donc d'une fausse bonne idée», a précisé le député de Montarville.

«Je me serais attendu à ce que les conservateurs nous proposent d'imposer des sanctions aux oligarques russes qui détiennent une partie des actions de compagnies gazières et pétrolières de l'Ouest canadien. Ils proposent plutôt qu'on les aide à accroître leurs profits! Or, si on aide ces oligarques, on aide la Russie, donc on nuit à l'Ukraine... Est-ce cela, la super bonne idée des conservateurs pour venir en aide aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens? Chose certaine, nous ne pouvons cautionner cette indécente disposition de la motion conservatrice», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)